



Registre Public d'Accessibilité : Collège Croix de Metz (Toul)





Introduction

Le registre public d'accessibilité, c'est quoi ?

Le registre public d'accessibilité est un document officiel.

Ce document donne des informations
sur l'accessibilité de l'établissement.

Les informations sont utiles
pour les personnes en situation de handicap.



Table des matières

Introduction	Page 2
Le registre public d'accessibilité, c'est quoi ? ...	Page 2
1. Informations sur l'établissement	Page 4
a) Coordonnées	Page 4
b) Responsable d'accessibilité	Page 4
c) Consultation du registre public d'accessibilité	Page 5
2. Accessibilité de l'établissement	Page 6
a) Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap	Page 6
b) Matériel adapté	Page 7
3. Certaines prestations ne sont pas accessibles	Page 8
a) Étages et niveau inférieur- Bâtiment Externat(B04)	Page 8
b) Escaliers - Bâtiment Externat (B04)	Page 9



1. Informations sur l'établissement

a) Coordonnées

- Nom de l'établissement : Collège Croix de Metz (Toul)
- N° SIRET : 19541565800010
- Adresse : Rue Majorelle, 54200 Toul, France
- Gestionnaire : Département de Meurthe et Moselle

b) Responsable d'accessibilité



- Nom du contact : Jessica WARIN



- Mail : ce.0541565@ac-nancy-metz.fr



- Téléphone : 03 83 43 06 89



- Nom du contact : Théophile DEMANGEAT



- Mail : tdemangeat@departement54.fr



• Téléphone : 03 83 94 56 74

c) Consultation du registre public d'accessibilité



Accueil



Site Internet



2. Accessibilité de l'établissement



- Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous.

  Non



- Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services.

  Oui

a) Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

Le personnel est formé.

C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.

  Non

Le personnel sera formé.

  Oui



b) Matériel adapté

L'établissement présente du matériel adapté soumis à un contrôle réglementaire.



Non



3. Certaines prestations ne sont pas accessibles

a) Étages et niveau inférieur- Bâtiment Externat(B04)



- Ce service sera accessible le : 31/12/2030



- Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

☹️ ❌ Non

Commentaires :

- Accès uniquement par des escaliers (absence d'ascenseur).
- Espaces situés dans les étages et au niveau -1 : espaces pédagogiques (salles de classe banalisées, CDI, salles de sciences, ateliers Segpa ...)



b) Escaliers - Bâtiment Externat (B04)



- Ce service sera accessible le : 31/12/2027



- Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :



Oui

Commentaires :

- Absence de bandes d'éveil à la vigilance en haut des escaliers.
- Absence de contremarches visuellement contrastées.
- Absence de nez de marche antidérapants.
- Possibilité d'aide à la mobilité si besoin, sur demande.